

AFRICAN UNION

UNION AFRICAINE

الاتحاد الأفريقي



UNIÃO AFRICANA

Addis Ababa, ETHIOPIA P. O. Box 3243 Telephone 517 700 Cables: OAU, ADDIS ABABA

Email: situationroom@africa-union.org, situationroom@ausitroom-psd.org

**DEPARTEMENT PAIX ET SECURITE
DIVISION DE GESTION DES CONFLITS**

**RAPPORT DE LA MISSION DE L'EQUIPE MULTIDISCIPLINAIRE D'EXPERTS
AU LIBERIA, 9-20 FEVRIER 2009**

TABLE DES MATIERES

REMERCIEMENTS	2
I. INTRODUCTION	2
II. EVALUATION DES BESOINS	5
i. Secteur de la sécurité.....	5
ii. Gouvernance et état de droit	9
iii. Le corps judiciaire	13
iv. Développement socioéconomique	15
A. <i>Agriculture</i>	16
B. <i>Elevage :</i>	18
C. <i>Santé</i>	19
D. <i>Education</i>	21
E. <i>Emploi de jeunes</i>	23
III. CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS	25
X. ANNEXES	28
a. Annexe i PROFIL DU PAYS	28
b. Annexe ii PERSONNES RECONTREES	29

REMERCIEMENTS

En soumettant le Rapport ci-joint, l'Equipe multidisciplinaire, comptant 20 membres, que nous avons eu le privilège de conduire en Sierra Leone et au Liberia du 2 au 22 février 2009, souhaite exprimer, dès le début, sa profonde reconnaissance pour la confiance qu'a eue à notre égard notre institution continentale, en nous demandant de nous diriger vers ces deux pays affectés par la guerre, en vue d'évaluer leurs besoins et d'aboutir à des mesures concrètes par lesquelles l'UA pourrait appuyer leurs efforts de reconstruction post-conflit et de développement.

Cette tâche, bien que décourageante et complexe, a pu être exécutée sans entraves et dans les délais fixés, grâce à la vision, à l'ouverture d'esprit et à la détermination des dirigeants capables des deux pays, dont l'appui concret, bien que discret, n'a jamais fait défaut à la Mission tout au long de son séjour dans la sous-région. Nous avons été particulièrement sensibles à l'honneur qu'ils ont fait à l'Equipe en la recevant en audience, et en partageant avec elle leurs vision et sagesse, dont la pertinence ne peut être trop soulignée. Qu'ils acceptent, encore une fois, l'expression sincère de notre gratitude.

Nous exprimons également nos remerciements aux membres des deux cabinets et à leurs collaborateurs à tous les niveaux, qui ont consacré leur temps et leurs connaissances professionnelles pour fournir à l'Equipe toutes les informations et la documentation nécessaires. Il en est de même pour les membres des organisations de la société civile (OSC), les membres des partis politiques de l'opposition et les représentants de la communauté internationale, dont les idées ouvertes et honnêtes, basées sur leurs observations étroites de la scène locale, se sont avérées d'une aide inestimable pour la Mission. Nous souhaitons par la présente leur assurer que leurs points de vue et leurs conseils seront fidèlement reflétés dans les conclusions de la Mission. Nous les remercions encore une fois pour leurs contributions constructives.

En conclusion, le Chef de la Mission souhaite enregistrer sa reconnaissance particulière pour l'approche professionnelle, ainsi que le travail dur dont ont fait preuve tous les membres de l'équipe. Leur dévouement et leur engagement ferme à la cause étaient essentiels pour la réussite de la Mission.

L'Equipe souhaite profondément que ses efforts recevront le suivi concret et énergique qu'ils méritent pour que la crédibilité et la bonne réputation de notre institution soient confirmées dans cette sous-région. Dans cet esprit, la Commission de l'UA pourrait considérer la possibilité de mettre en place un mécanisme ad hoc pour garantir le suivi et la mise en œuvre des recommandations faites en collaboration avec les Gouvernements du Liberia et de la Sierra Leone, la CEDEAO et l'Union du fleuve Mano. Le Bureau de liaison de l'Union africaine au Liberia doit également être renforcé, à la fois en termes de capacités des ressources humaines et de logistique, pour superviser la mise en œuvre des programmes de Reconstruction et de développement post-conflit (PCRD) de l'UA dans les deux pays.

I. INTRODUCTION

1. En 2003, le Liberia a émergé de quatorze ans de guerre civile, qui a causé la mort de plus de 200.000 personnes, a détruit l'économie fragile et l'environnement, a endommagé l'infrastructure du pays et a déplacé plus d'un million de personnes, devenues déplacés internes, et plus de 800.000 personnes devenant des réfugiés dans différentes régions du monde. La guerre a également mené à un effondrement total de l'état et de la société. Après de longues années de guerre, les parties prenantes dans le conflit ont signé, au Ghana, le 18 août 2003, l'Accord de paix global d'Accra. La signature de l'Accord de paix a considérablement transformé le paysage politique du pays. Cela a créé un environnement favorable pour les élections de 2005, qui ont amené au pouvoir le gouvernement du Président Ellen Johnson-Sirleaf.

2. Le Gouvernement du Liberia s'est engagé dans le processus complexe et politiquement sensible de la reconstruction post-guerre et de consolidation de la paix. Depuis la prise de ses fonctions, la nouvelle Administration a fait des efforts destinés à répondre à l'énorme héritage socioéconomique, politique et sécuritaire légué par quatorze ans de guerre. Le Gouvernement a initié des réformes dans le secteur de la sécurité, pour faire en sorte que l'architecture de sécurité du pays réponde adéquatement aux besoins du pays en termes de sécurité. Par exemple, une nouvelle armée a été formée, et plus de 3000 officiers de police ont été déployés pour fournir la sécurité à travers le pays. Le Gouvernement a également créé des agences spécialisées pour répondre à des questions spécifiques telles que la Commission pour la gouvernance, la Commission de la vérité et de la réconciliation, la Commission anti-corruption du Liberia; il prévoit de créer une Commission de réforme du droit et une Commission de réforme foncière.

3. Dans le cadre de ses processus globaux de reconstruction post-guerre et de consolidation de la paix, le gouvernement a adopté une stratégie de réduction de la pauvreté qui couvre quatre secteurs interdépendants et reliés, à savoir la sécurité, la gouvernance et l'état de droit, la relance économique, et l'infrastructure et les services de base.

4. Alors que ces efforts sont louables, répondre au legs de quatorze ans de guerre reste un défi majeur. Le pays est caractérisé par la pauvreté profonde, les vols à main armée en augmentation ainsi que les autres formes de crimes, les installations inadéquates de santé et d'éducation, l'économie contractée, le chômage élevé chez les jeunes, et les infrastructures insuffisantes et inadéquates, particulièrement les routes.

5. Des acteurs externes continuent à jouer un rôle significatif pour répondre à certains de ces défis, mais avec le temps, l'assistance des donateurs pourrait diminuer. Par conséquent, il existe des préoccupations concernant la durabilité, après la baisse de l'assistance des donateurs au pays. Alors que les acteurs externes continueront à jouer un rôle dans les efforts de reconstruction post-guerre et de consolidation de la paix au Liberia, des efforts doivent également être déployés afin de garantir que le pays assume la responsabilité du renouveau national. Le rôle de l'Union africaine est critique à cet égard.

6. Consciente des difficultés et défis croissants auxquels fait face le pays, et de la nécessité de garantir qu'il ne retombe pas dans la violence armée, l'UA a envoyé une équipe multidisciplinaire d'experts au Liberia, du 8 au 20 février 2009, avec le mandat de faire une évaluation de la situation post-conflit dans le pays, et d'aboutir à des recommandations concrètes sur la nature de l'assistance que pourraient fournir

l'UA et ses Etats membres au pays dans le cadre de la Reconstruction et du développement post-conflit (PCRD).

7. En plus de l'expertise interne de l'Institution représentée dans l'équipe par les cadres supérieurs des Départements concernés de son siège, l'Equipe de l'UA était composée d'experts de la CEDEAO, du NEPAD, de la BAD et de la CEA, en plus des représentants des pays africains intéressés tels que le Nigeria et le Ghana, dont l'implication ferme et la contribution significative par le passé sont de notoriété publique. Cela était également complété sur le terrain par l'Ambassadeur Noumou Diakite, Représentant de liaison de l'UA pour la Sierra Leone et le Liberia, basé à Monrovia. La Mission à haut niveau était dirigée par l'Ambassadeur ATTALLA Hamad Bashir, ancien Secrétaire exécutif de l'IGAD, avec M. PETERS Albert-Alain, ancien Directeur du Bureau Afrique du HCR, basé à Genève, en tant que Chef d'équipe adjoint.

METHODOLOGIE

8. Pour les besoins d'évaluation, l'équipe s'est organisée en groupes sur la base des différents secteurs d'intérêt identifiés dans ses termes de référence, à savoir la sécurité, la gouvernance et l'état de droit, les questions judiciaires et socioéconomiques. Le groupe socioéconomique a couvert des questions telles que le chômage des jeunes, la santé, l'éducation, la production animale et les services de vulgarisation agricole. En tant que questions transversales, il était prévu que le genre et la société civile figurent dans le programme de tous les groupes individuels et reçoivent, en tant que tel, l'attention spéciale qu'ils méritent ; des efforts conscients ont été fournis pour garantir que les groupes spécifiques traitant des questions du genre ont été consultés dans le pays par les membres de l'équipe s'y connaissant le mieux en cette question.

9. Dans son approche au problème, l'équipe multidisciplinaire d'experts a eu des discussions approfondies avec un échantillon de la société libérienne d'une grande variété de milieux professionnels, sociaux et politiques. Elle a également consulté des hauts fonctionnaires de l'état, y compris le Président, le Vice-président, les Membres du Cabinet, les Membres du Parlement, les Membres de l'ordre judiciaire, les Chefs des principales Commissions nationales, telles que la Commission pour la gouvernance, la Commission anti-corruption au Liberia, les Membres des partis d'opposition, etc.

10. La Mission de la CEDEAO au Liberia, l'UNMIL, les Représentants locaux du Conseil de sécurité de l'ONU ainsi que d'autres Représentants locaux de la communauté des donateurs et des organisations de la société civile (voir la liste des personnes consultées en Annexe ii) figurent parmi les parties prenantes que l'équipe a également consultées pendant son évaluation. Finalement, l'équipe a largement utilisé toute documentation ou rapport disponibles sur la situation au Liberia au moment de sa visite. Cela comprenait des rapports annuels, le cadre stratégique de lutte contre la pauvreté, les rapports des donateurs et autres (voir la liste des documents en Annexe iii).

STRUCTURE DU RAPPORT

11. Le rapport est divisé en six parties, comprenant l'introduction et les rapports spécifiques sur le Secteur de la sécurité, la gouvernance et l'état de loi, le domaine judiciaire, les questions socioéconomiques et une conclusion générale. Chacun des rapports spécifiques contient une vue d'ensemble, les principales conclusions et

observations ainsi que les recommandations divisées en recommandations pour action à court, à moyen et à long terme, que ce soit par la Commission de l'UA, par ses Etats membres ou par d'autres parties prenantes.

II. EVALUATION DES BESOINS

i. Secteur de la sécurité

a. *Vue d'ensemble*

12. La situation sécuritaire globale au Liberia est restée relativement stable, mais a continué à être extrêmement fragile, à cause des faibles institutions nationales de sécurité. En effet, l'atteinte d'une situation constante de sécurité dans ce pays ravagé par la guerre dépend du niveau de risques de sécurité et de la capacité nationale à prendre en charge les retombées possibles. Il continue à y avoir une prévalence soutenue des incidents de l'ordre public, y compris les vols à main armée, violences de foule, viol et attaques contre les Officiers de la police nationale libérienne en service. Les tensions entre les groupes ethniques ou régionaux sont souvent liées aux conflits sur l'accès aux ressources. A cet égard, le nombre élevé de chômeurs ou de jeunes au chômage reste un défi particulier, puisque ceux-ci constituent un groupe instable qui pourrait être manipulé par toute personne cherchant à saper la stabilité.

La capacité limitée des autorités nationales à contrôler les frontières maritimes et terrestres laisse le pays vulnérable aux réseaux internationaux de crime organisé.

13. Bien que relativement calme, la situation le long des frontières du Liberia reste imprévisible. Le coup d'état militaire qui a suivi le décès du président Lansana Conté en décembre 2008 a largement contribué à l'incertitude de l'environnement sécuritaire au Liberia, à cause de la relation transfrontalière de longue date et des affinités ethniques entre les peuples des deux pays, ce qui a joué un rôle significatif pendant le conflit civil libérien. Dans le même esprit, les élections toujours reportées en Côte d'Ivoire, combinées aux progrès limités dans le processus de désarmement ivoirien, y compris le démantèlement des milices à l'Ouest de ce pays, aggravent également la situation fragile dans la région. En résultat d'une augmentation des rapports sans fondement dans les médias libériens concernant les groupes armés qui traversent la frontière de Côte d'Ivoire et de Guinée, créant une préoccupation sérieuse parmi les agences libériennes de sécurité, et une inquiétude publique, une évaluation conjointe de l'ONUCI, UNMIL et du PNUD a récemment conclu que près de 1500 à 2000 anciens combattants libériens restent en Côte d'Ivoire, près de la frontière libérienne, et doivent être surveillés de près.

14. Depuis qu'elle a pris ses fonctions en 2006, la nouvelle Administration de Mme Ellen Johnson-Sirleaf a fait de la sécurité l'un de ses quatre secteurs de préoccupation, avec la relance économique, l'état de droit et l'infrastructure et services de base. Le gouvernement s'est engagé dans une réforme majeure du secteur de la sécurité, destinée à professionnaliser et rationaliser les agences constituant le pilier de l'architecture de sécurité nationale. La nouvelle Administration a hérité d'un secteur de sécurité surgonflé, non professionnel, mal formé et divisé. De plus, elle a souffert d'une gouvernance déficiente du secteur de la sécurité. Le processus de réforme du secteur de sécurité reste un défi majeur pour le gouvernement. Avec l'appui des acteurs externes, le gouvernement a formé une nouvelle armée et a fourni l'entraînement à 3500 officiers de police qui ont été déployés à travers le pays.

15. Dans le cadre du processus de rationalisation, le gouvernement prévoit d'abroger les lois qui ont créé les agences de sécurité telles que l'Agence de lutte contre la drogue (DEA) et le Bureau national d'enquêtes (NBI) et de transférer leurs devoirs et responsabilités à la Police nationale du Liberia.

16. Les vols à main armée sont en augmentation, mais la situation sécuritaire globale dans le pays reste calme. Le pays dépend largement d'UNMIL pour la sécurité. Il existe des craintes qu'à son retrait, il y aurait un vide en matière de sécurité dans le pays. Pour éviter une telle situation, le gouvernement et ses partenaires élaborent un plan de mise en œuvre de sécurité à travers tout le secteur. Ce plan sera dirigé et appartiendra aux Libériens.

17. Au niveau régional, les conflits nationaux, les crimes transnationaux et la prolifération des armes légères ont été une préoccupation majeure pour le pays.

18. L'UA a joué un rôle critique dans les efforts qui ont mené à l'Accord de paix d'Accra de 2003. En vue de développer son rôle dans le pays, l'UA a désigné un ambassadeur en qualité de son Envoyé spécial, avec un Bureau de liaison à Monrovia.

b. Principales conclusions

19. Avec l'appui des acteurs externes tels qu'UNMIL, le gouvernement a formé près de 3500 officiers de police, dont 13% sont des femmes officiers. Il y a des indications que le personnel de 3500 membres n'est pas suffisant pour stabiliser la situation sécuritaire dans le pays, parce qu'ils ne sont pas adéquatement formés, armés ou équipés avec des équipements de maîtrise des foules pour lutter contre les vols et effectuer d'autres tâches de sécurité interne.

20. La nouvelle armée compte un effectif total de 2.057, dont 3,5% sont des femmes. Le processus d'entraînement de l'armée a été mené par le gouvernement des Etats-Unis, qui a engagé l'entreprise privée de sécurité, DynCorp and Pacific Architects Engineers (PAE) pour entraîner l'armée. D'autres pays, y compris le Nigeria, le Ghana, la Guinée, la République populaire de Chine, le Bénin, la Sierra Leone, la Grande Bretagne et le Rwanda ont appuyé ce processus dans les domaines de renforcement des capacités pour les officiers, les sous-officiers et les simples soldats. Alors que les Forces armées du Liberia n'ont actuellement pas de force aérienne ni de marine, des plans sont en cours pour la mise en place d'une Garde côtière en vue de patrouiller dans les eaux territoriales du pays.

21. Bien que le Bureau d'immigration et de naturalisation (BIN) ait bénéficié du processus de réforme du secteur de sécurité, son travail est entravé par un certain nombre de problèmes. Il connaît de sérieux problèmes logistiques et d'infrastructure.

Avec un effectif total de 3500 personnes, il prévoit de démobiliser 1170 personnes. Il doit appuyer la réécriture de la Loi des étrangers et de la nationalité du pays, qui est obsolète. Comme le BIN, l'Agence de lutte contre la drogue (DEA) a également des problèmes logistiques et d'infrastructure. Elle compte un effectif de 210 personnes, dont 22 sont des femmes officiers. Son personnel a également besoin d'entraînement, mais la DEA est menacée par le processus de rationalisation dans le cadre du programme de réforme du secteur de sécurité. En accord avec cela, il est programmé que les fonctions de la DEA soient transférées à la Police nationale du Liberia. De manière similaire, le Service national de pompiers fait face à des problèmes logistiques et d'infrastructure, tels qu'illustrés par le fait qu'il n'y a que 2 véhicules d'extinction opérationnels, ce qui est évidemment extrêmement

inadéquat pour Monrovia, et encore plus pour le pays entier. Il y a près de 445 officiers, dont 175 sont des femmes, mais près des trois quarts du personnel ne sont pas entraînés.

22. Le Bureau de réhabilitation/correction constitue le service de prison dans le pays. Il n'a pas bénéficié du processus de restructuration en cours dans le cadre du programme de Réforme du secteur de sécurité. Il a néanmoins reçu l'appui d'UNMIL et du PAM. Il compte un effectif total de près de 210 personnes, dont 33% sont des femmes. Le Bureau gère 13 prisons situées dans 12 des 15 subdivisions politiques du pays. Les prisons sont surpeuplées, au point où la prison centrale, bâtie pour 300 détenus, accueille actuellement 900 détenus.

23. Le Bureau de douane et accise est sous la supervision du Ministère des finances. Comme les autres agences, son infrastructure a été sérieusement endommagée par la guerre ; le Bureau a un personnel qualifié insuffisant et une logistique inadéquate. Il a généré un revenu sur les trois dernières années, et contribue par conséquent immensément au processus de reconstruction post-guerre dans le pays. Par exemple, il génère 54% du revenu du gouvernement. Le Bureau compte un effectif total de 298 personnes, dont 30% sont des femmes.

c. *Observations et conclusions*

24. La situation sécuritaire dans le pays s'est améliorée, mais le pays continue à dépendre d'UNMIL pour la sécurité. L'entraînement de la nouvelle armée et de la police est une étape majeure dans la bonne direction, mais d'autres agences dans l'architecture nationale de sécurité nécessitent une attention comparable pour que le processus de réforme du secteur de sécurité devienne complet. Par exemple, les agences chargées de la sécurité et de la gestion des frontières nécessitent une logistique et une infrastructure adéquates pour mettre des hommes le long des frontières poreuses du pays. La nécessité de créer une Garde côtière ne peut être trop soulignée, puisque cela pourrait aider à générer du revenu pour le développement du pays.

25. Dans le dernier rapport d'UNMIL au Conseil de sécurité, le RSSG résident a attiré l'attention de l'auguste organe au fait qu'alors que la situation sécuritaire du pays pourrait sembler plutôt stable, la situation ne s'est pas beaucoup améliorée depuis leur rapport de septembre 2008 : Non seulement les élections attendues depuis longtemps n'ont pas eu lieu en Côte d'Ivoire, mais il y a eu un coup d'état militaire en Guinée, qui pourrait devenir une autre source sérieuse de préoccupation pour la stabilité et la sécurité de toute la sous-région, en supposant que la frontière de la Sierra Leone, autre voisin du Liberia, reste calme.

26. Un plus grand défi semble surgir sur le front national : En effet, avec une force de police nouvellement formée et sans armes comptant un effectif de 3500 personnes uniquement, la Police libérienne peut difficilement être considérée comme ayant atteint un niveau d'efficacité opérationnelle soutenue, et en tant que tel, capable de garantir de manière indépendante la sûreté et la sécurité publiques. Ceci est confirmé par le fait qu'elle a toujours besoin de l'appui des conseillers des forces de police d'UNMIL et a formé des unités de police pour effectuer des patrouilles de routine. L'ONU pourrait avoir sous-estimé le temps et le niveau de ressources requis pour assister la Police libérienne avant qu'UNMIL ne se retire. Non sans rapport avec ce qui précède, il existe le défi concernant la manière de changer la mauvaise image de la police libérienne et d'augmenter sa crédibilité auprès de la population.

27. Comme indiqué dans le numéro de janvier 2009 du NATIONAL SECURITY STRATEGY OF THE REPUBLIC OF LIBERIA (NSSRL), les autres menaces nationales à la sécurité au Liberia incluent aujourd'hui :

- Le manque de respect pour l'état de droit : ceci reste une menace majeure pour la sécurité humaine et économique du Liberia.
- Pauvreté et chômage : Dans la mesure où la croissance économique améliore la capacité du pays à résister à d'autres menaces internes et externes contre la sécurité, le fait que près de 85% des jeunes libériens soient au chômage et analphabètes comme c'est le cas aujourd'hui est une bombe à retardement majeure qui peut difficilement être ignorée.
- Anciens militaires démobilisés : la question des anciens militaires présente un dilemme sécuritaire potentiellement sérieux. La société peut difficilement se permettre d'avoir un tel groupe laissé oisif pendant trop longtemps.
- Anciens combattants : Alors que l'achèvement du programme DDRR en 2004 a laissé 103.019 anciens combattants démobilisés, il est signalé que près de 9000 autres n'ont pas bénéficié de la phase de Réhabilitation et de Réintégration du Programme. Certains d'entre eux pourraient avoir trouvé leur chemin vers la Côte d'Ivoire où ils sont dits en liberté. Ils présentent une menace interne et régionale continue pour la sécurité de leur pays d'origine.
- La corruption constitue une menace majeure pour la sécurité, puisqu'elle a des impacts sur le développement. Alors que la Législature a promulgué une Loi sur la lutte contre la corruption qui a conduit à la mise en place d'Une Commission anti-corruption au Liberia, elle n'est pas encore devenue entièrement opérationnelle, et les projets de lois législatives à l'appui n'ont pas encore été promulguées, y compris le Code de conduite du Service public.
- Le retard continu de la Législature à adopter le projet de Loi sur la Commission foncière, devant répondre aux conflits sur la propriété des terres, est une autre préoccupation, étant donnée la nature controversée de la plupart des litiges sur les terres dont plusieurs ont mené à des confrontations violentes entre les groupes et communautés opposés.

28. Le Gouvernement, avec l'appui des Nations Unies, continue à mettre en œuvre le plan d'action national sur la violence basée sur le sexe. Le Liberia a soumis son premier rapport sur la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination contre les femmes. Entre temps, des progrès considérables ont été faits par rapport à l'intégration du genre dans le secteur de sécurité, particulièrement dans les rangs de la police nationale du Liberia et du BIN.

d. *Recommandations*

A court terme

- L'UA et ses Etats membres doivent appuyer le développement de la main d'œuvre dans le secteur de sécurité du Liberia.

- L'UA doit plaider pour des créneaux de formation des ressortissants libériens dans les institutions pertinentes d'autres Etats membres.
- L'UA doit plaider pour que des véhicules administratifs/opérationnels ainsi que des véhicules d'extinction soient disponibles dans le pays.
- Fourniture d'équipements de bureaux (particulièrement les ordinateurs) et équipements modernes de communication.
- Fourniture des fonds estimés à 1.521.000,00\$ pour permettre au Bureau d'immigration de s'engager dans son processus de démobilisation.
- Fourniture d'installations pour les Cellules de genre existantes dans le secteur de sécurité.
- Fourniture à la police nationale du Liberia d'armes à feu et équipements de sécurité interne en vue de lui permettre de lutter effectivement contre les vols à main armée et de maîtriser les foules efficacement.
- L'UA doit plaider pour la fourniture de bateaux patrouilleurs pour les opérations de surveillance des côtes.
- L'UA doit plaider pour la fourniture d'infrastructures (tentes) pour les postes de frontières
- L'UA doit plaider pour la fourniture de laboratoires de médecine légale pour le Bureau d'immigration et la Police nationale du Liberia.

ii. Gouvernance et état de droit

a. *Vue d'ensemble*

30. La question de gouvernance est au cœur des défis auxquels fait face le Liberia aujourd'hui. Pendant les deux dernières décennies, pratiquement chaque aspect de la gouvernance a souffert. Chaque institution dans le pays a été affectée par les défis en matière de gouvernance. Par conséquent, la nouvelle Administration a pris des mesures visant à promouvoir la nouvelle culture démocratique, et les institutions appropriées qui contribueront à garantir la bonne gouvernance et l'état de droit. Elle a élaboré des politiques qui encouragent et promeuvent l'inclusivité, la transparence, la participation effective des masses et l'attribution du pouvoir au peuple. Le niveau de système politique multipartite dans le pays est encourageant et louable. L'un des signes de son engagement à la culture de gouvernance démocratique est la mise en place de la Commission de gouvernance, mandatée pour revoir les politiques, lois et institutions du gouvernement, et répondre aux nombreux problèmes structurels qui contribuent à la mauvaise gouvernance.

31. De plus, le Gouvernement a mis en place la Commission anti-corruption du Liberia (LACC), qui a le pouvoir d'enquêter et de poursuivre les fonctionnaires engagés dans des actes de corruption. Il a également renforcé le rôle de la Commission générale de vérification ; il a renforcé la capacité de la Commission nationale pour les élections pour prendre en charge les élections sous-nationales.

32. Néanmoins, le gouvernement continue à faire face à des défis sérieux dans le domaine de la gouvernance et de l'état de droit. Par exemple, même si un Projet de loi foncière existe, le Gouvernement n'a pas créé de Commission foncière pour répondre aux problèmes entourant l'utilisation et la propriété des terres, qui constituent une source potentielle de conflits violents. Les élections nationales sont prévues pour 2011, mais aucun amendement n'a été apporté à certaines dispositions de la Constitution du Liberia, telles que l'Article 83(b), qui demande une majorité absolue pour statuer sur toutes les élections publiques. De façon similaire, la Commission nationale pour les élections (NEC) a soumis six (6) projets de loi à la Législature pour action, y compris la nécessité d'établir un nouveau seuil de population. Jusqu'à ce jour, ces projets de lois électorales cruciales n'ont pas été promulgués en lois. Cela continue à entraver le travail de la Commission, et s'ils ne sont pas promulgués, cela pourrait saper la crédibilité des élections à venir en 2011.

33. La promulgation de la législation pourrait faciliter la promotion d'un système multipartite compétitif et participatif, qui est une exigence pour la maintenance de la paix, la promotion de la réconciliation et le développement du pays, à travers le renforcement des principes de gouvernance démocratique.

b. *Principales conclusions*

34. L'un des efforts louables du Gouvernement libérien est son engagement envers le processus de vérité et de réconciliation. Même si elle est le résultat du processus de paix d'Accra et de la loi TRC de 2005, la nouvelle Administration a fait preuve d'engagement envers son travail et de contribution au processus de consolidation de la paix. Entre autres, le TRC est concerné par deux secteurs de programmes : i) Archivage et documentation, et ii) Production du Rapport final de TRC. Les audiences de TRC ont généré des débats et intérêts publics, et le processus d'écriture de rapport est en cours. En dépit des efforts fournis jusque là, le TRC fait face à des défis. Par exemple, il n'a pas assez de capacité pour stocker ses données, et il connaît des contraintes financières.

35. Une Commission anti-corruption a été créée, avec l'objectif global d'enquêter et de poursuivre en justice les cas de corruption, ainsi que d'éduquer le public concernant les effets de la corruption et les avantages liés à son éradication.

36. La corruption au Liberia continue à être réellement une menace de premier ordre à une démocratie fragile et embryonnaire, et continue à entraver la bonne gouvernance et le développement économique du pays.

37. De plus en plus, la NEC a continué son programme de formation pour son personnel ainsi que d'autres parties prenantes, y compris les partis politiques et les organisations de la société civile. La commission a organisé des programmes internationaux de formation pour certains cadres et membres du personnel de la Commission au Maroc, en Sierra Leone, au Bénin, au Togo, au Burkina Faso, au Ghana et aux Etats-Unis.

38. Le Comité collaboratif conjoint spécial des parties prenantes (SJSCC) a soumis son rapport couvrant les consultations avec les dirigeants nationaux et locaux sur la vérification des limites des villes, des chefferies, des clans et zones (villes fusionnées) pour harmoniser les limites pour les besoins des élections.

39. Le Gouvernement a élaboré une politique sur le genre et une stratégie de mise en œuvre, y compris la création d'un forum national pour le genre, pour le

guider ainsi que les autres parties prenantes concernant les initiatives en matière de genre. De tels efforts pourraient encourager et promouvoir la participation des femmes dans le leadership et la prise de décision, participation qui reste faible, avec une représentation de 14 pour cent seulement dans le corps législatif. Le Gouvernement a élaboré un Plan d'action national sur la violence basée sur le sexe (GBV), et a mis en place un secrétariat de GBV au sein du Ministère du genre et du développement. Le Liberia a promulgué une Loi sur le viol en 2005, qui spécifie explicitement que le viol est un acte criminel. La Loi sur l'héritage a également été promulguée pour gérer le transfert des propriétés et établir les droits de succession pour les conjoints de mariages à la fois officiels et coutumiers. Alors que certains efforts ont été fournis pour encourager la participation de la société civile dans la gouvernance, son inclusion dans la consultation reste limitée. Le gouvernement est également exhorté à faire davantage pour décentraliser les pouvoirs politiques et administratifs aux couches inférieures de la société.

40. Une Commission pour la gouvernance a été créée et a travaillé dans quatre secteurs majeurs de réforme, à savoir l'intégrité publique et le secteur public, la réforme politique, juridique et du secteur sécuritaire. C'est à travers son travail que la Commission anti-corruption a été créée, et une stratégie sécuritaire nationale lancée par le Gouvernement. Néanmoins, elle fait face à des contraintes financières, et nécessite par conséquent l'appui sur ce plan. De plus, davantage reste à faire pour garantir que les initiatives de réforme présentées à la Législature sont correctement prises en charge et exécutées en vue de faciliter la pratique de la gouvernance et de l'état de droit.

41. Au contraire du passé, où le pays était régi par un parti unique pendant plus d'un siècle, un système multipartite existe actuellement. Pour la première fois dans son histoire, le parti au pouvoir n'a pas la majorité dans le corps législatif. Pour garantir la gouvernance démocratique, il est nécessaire de promouvoir la nouvelle culture de pluralisme politique.

c. *Observations et conclusions*

42. A la lumière de ce qui précède, il est clair que des progrès ont été faits au Liberia par rapport à la promotion de la gouvernance démocratique et de l'état de droit. Néanmoins, il reste d'énormes défis pour restaurer la gouvernance démocratique effective à travers le pays. Sans aucun doute, si les efforts vers la décentralisation des pouvoirs, de la prise de décision et de l'autorité de gouvernement sont réalisés, il y aura une amélioration dans le renforcement de la bonne gouvernance dans le pays. Ceci contribuera à augmenter la transparence, à développer la responsabilité et en fin de compte à la prestation effective de services et à la réalisation de l'avancement du gouvernement vers la gouvernance démocratique et la réduction de la pauvreté.

43. La lutte contre la corruption est essentielle pour récupérer la confiance du public dans le Gouvernement, et il doit y avoir une plus grande implication et participation de la société civile dans les débats sur la réforme du secteur public et la conversation nationale globale sur la bonne gouvernance et l'état de droit.

d. *Recommandations*

A court terme

44. Plaider pour ou appuyer la création de centre de documentation pour le TRC, et garantir que le personnel acquiert l'expertise appropriée pour diriger le centre.

45. Concernant le TRC, la Mission est d'opinion que l'UA et les Etats membres fournissent l'appui dans ce qui suit :

- Compilation du programme d'action conjoint UA/Liberia pour organiser et mobiliser les ressources nécessaires pour finaliser le Rapport final de la Commission de TRC pour la Conférence nationale, prévu maintenant pour juin 2009.
- Plaider pour la fourniture de l'expertise technique, afin de fournir la formation au personnel de LACC dans les enquêtes pour la criminalité des cols blancs.
- Encourager la Législature à promulguer les projets de lois qui lui sont présentés actuellement, comme le Code de conduite de la fonction publique libérienne, le Projet de loi sur la protection des dénonciateurs, le Projet de loi sur la liberté de l'information et le Projet de loi sur les infractions de corruption, pour garantir l'efficacité et l'efficience de la Commission.
- Appuyer la NEC avec des équipements de technologies de l'information, afin de soutenir le processus électoral, y compris la surveillance.
- L'UA peut encourager le Liberia à mettre en œuvre le principe de représentation de femmes de 30% à travers l'Acte constitutif de l'UA (Art. 4) sur la parité entre les hommes et les femmes. Le Parlement panafricain pourrait également soutenir le Parlement libérien pour la mise en œuvre du Projet de loi sur l'équité, en partageant les bonnes pratiques des Etats membres.

A moyen terme

- Plaider pour la mise en place d'un laboratoire de crime pour le LACC.
- Appuyer la NEC avec les connaissances et l'expérience dans les compétences en matière de démarcation des limites.
- Appuyer les efforts des agences de l'ONU pour la mise en œuvre de la Résolution 1325 sur les Femmes et la Paix et la sécurité.
- Encourager l'amélioration de la qualité et de l'intégrité du secteur de médias, de façon à ce que celui-ci joue un rôle critique dans la promotion de la responsabilisation, la transparence et le partage d'informations avec les citoyens à travers le Liberia.
- Encourager le corps législatif à promulguer des législations importantes pour renforcer l'accès public aux informations, et appuyer la réforme au sein du secteur des médias, y compris la Loi sur la liberté de l'information, la Réglementation sur la radiodiffusion, et la Loi sur le service national de radiodiffusion publique.
- Plaider pour l'appui financier à la Commission pour la gouvernance, pour renforcer sa capacité à proposer des politiques pour la réforme de gouvernance dans le pays.

- Encourager le Gouvernement à garantir que le Liberia adhère au Mécanisme africain d'évaluation par les pairs (MAEP).
- Encourager la bonne relation de travail entre les législateurs et les partis politiques.

iii. **Le corps judiciaire**

a. *Vue d'ensemble*

46. Le pouvoir judiciaire est conféré à la Cour suprême et d'autres tribunaux subordonnés que le corps législatif pourrait créer quand cela est considéré nécessaire. La Cour suprême est composée du Juge en chef et de quatre juges associés. La cour prend des décisions finales sur les questions constitutionnelles. Sur les cinq juges, deux sont des femmes. Il y a d'autres tribunaux subordonnés, y compris les suivants : Les Cours de circuit dirigées par des juges de cours de circuit, Cours de magistrat dirigées par des Magistrats stipendiaires et deux juges associés, et tribunaux des juges de paix dirigés par les juges de paix. Actuellement, les tribunaux des juges de paix ne sont pas opérationnels. Il y a également des tribunaux traditionnels et des cours layes dans les zones rurales.

47. Le système juridique du pays est basé sur le droit commun anglo-américain et le droit coutumier. Ce dernier est basé sur les pratiques coutumières des personnes indigènes. Selon la loi, les juges de la Cour suprême et de la Cour de circuit doivent être des avocats qualifiés, sont désignés par le Président, avec avis et consentement du Sénat.

48. Le corps judiciaire est indépendant des deux autres branches du Gouvernement, à savoir le législatif et l'exécutif. Les juges de la Cour suprême bénéficient d'une période de mandat sûre. Ils sont désignés à vie, mais peuvent être démis pour mauvais comportement, ou peuvent prendre leur retraite à l'âge de 70 ans, ou démissionner. Pendant le mandat de la magistrature actuelle de la Cour suprême, ils ont rendu des jugements contre la Branche exécutive. La Loi d'autonomie financière donne au corps judiciaire le pouvoir de contrôler son propre budget, mais il peut être vérifié comme les autres institutions publiques dans le pays. A partir de ce qui précède, il est clair que le corps judiciaire bénéficie d'une indépendance considérable dans le pays.

b. *Principales conclusions*

49. Le corps judiciaire a été submergé par un certain nombre de problèmes dans quatre secteurs clé : infrastructures, ressources humaines, finances et formation. Le problème d'infrastructures inadéquates reste un défi majeur pour le corps judiciaire. A travers le pays, il y a des tribunaux limités dans la mesure où les cas sont jugés à partir de vérandas, dans des huttes, et dans certains cas sous un arbre. Certains étages du Temple de la justice, où se trouve la Cour suprême et d'autres tribunaux subordonnés, ont besoin d'être rénovés. De manière similaire, la Louis Arthur Grimes School of Law a besoin d'être développée pour prendre en charge le nombre croissant d'étudiants.

50. L'accès à la justice est facilité par le nombre de juges et de tribunaux dans le pays. Une Cour de magistrat a également été mise en place dans la prison centrale à Monrovia pour enquêter sur les affaires. Cette décision a été prise en vue de répondre aux défis des prisons à long terme sans procès. Il y a plus de 350

magistrats dans le pays. Seuls 10 magistrats sur les 350 sont des avocats qualifiés. Près de 90% des avocats sont basés à Monrovia, ainsi il y a des avocats inadéquats en dehors de la capitale. Ceci présente un défi réel pour la justice à travers le pays.

51. Dans les régions rurales, les cours traditionnelles présidées par les Chefs continuent à jouer un rôle critique pour rendre la justice. Les appels de ces cours sont généralement soumis au Ministère de l'intérieur. Cependant, quand leurs décisions ne sont pas en accord avec la Constitution, ces décisions peuvent être déclarées nulles par le tribunal officiel. Cela signifie qu'elles sont subordonnées aux tribunaux officiels. Dans les zones urbaines, particulièrement à Monrovia, il y a des gouverneurs tribaux qui examinent des affaires impliquant l'infidélité conjugale.

52. La faculté de droit continue à fournir une source majeure pour les avocats dans le pays. Le nombre d'étudiants admis à la faculté a augmenté considérablement. L'année dernière, l'école a admis 130 étudiants, mais le bâtiment n'est pas adéquat pour accueillir à la fois les étudiants et le personnel. Il y a un personnel de près de 26 personnes à la faculté, y compris le Juge en chef actuel, un Juge associé et d'autres qui ont servi dans des postes supérieurs au Ministère de la justice et dans le judiciaire. La faculté a besoin de manuels et d'équipements de technologie de l'information pour les étudiants et les enseignants. Les salaires des enseignants sont bas, et certains travaillent bénévolement. La faculté de droit est également sur le point de publier le journal de droit, publié pour la dernière fois en 1986. En plus de la faculté de droit, un institut d'études juridiques a été lancé l'année dernière. L'institut doit être développé ; il a besoin d'appui pour le développement des programmes. Ceci fournira une formation continue aux juges, magistrats et autres hommes de loi.

53. Dans le système judiciaire du Liberia, il y a des mécanismes internes pour répondre aux fautes professionnelles des juges et avocats. Il existe la Commission d'enquête judiciaire, qui traite des plaintes concernant le comportement contraire à la morale des juges, et il existe le Comité de griefs et d'éthique, qui traite de la conduite peu professionnelle des avocats. Ainsi, alors qu'il y a des accusations faites par des personnes ordinaires concernant les pratiques de corruption et d'inconduite des juges et avocats, il y a des mécanismes pour répondre à ces problèmes.

54. Enfin, le Ministère de la justice constitue une partie intégrante du corps judiciaire, à cause de son rôle de poursuite. Le ministère est confronté au problème de conseillers juridiques inadéquats. Une manière de laquelle le ministère a répondu à ce défi est la mise en place d'une équipe de poursuite itinérante, voyageant de comté à comté, pour soutenir les équipes de poursuite du comté, mais ceci n'est pas suffisant ni durable.

c. Observations et conclusions

55. Les quatorze années de guerre ont eu un énorme impact sur le corps judiciaire au Liberia. Plusieurs avocats qualifiés ont fui le pays ; les infrastructures judiciaires ont été sévèrement endommagées ; les manuels ont été détruits ; mais les efforts sont en cours pour améliorer l'accès à la justice et garantir l'état de droit à travers le pays. Le lancement de l'institut d'études juridiques contribuera immensément à la formation continue des juges et autres hommes de loi.

56. La plupart des avocats qualifiés dans le pays résident toujours à Monrovia, capitale du pays. Ceci a un impact négatif sur la justice rendue. Si une telle tendance n'est pas limitée par le Gouvernement, le reste du pays continuera à

souffrir. Le corps judiciaire dans le pays a le potentiel de répondre à ses problèmes, mais pour ce faire, il aura besoin d'appui financier.

d. *Recommandations*

A court terme

- Plaider pour soutenir la reconstruction et la rénovation des cours de magistrats et cours de circuits ; pour fournir un appui et une assistance technique coordonnés et améliorés aux Cours et au ministère public de façon à réduire les retards et augmenter l'efficacité des tribunaux.
- Appuyer les efforts dans la diffusion des textes juridiques, y compris des copies de la constitution et des codes de droit et procédures civiles et criminelles, à toutes les cours de magistrats et cours de circuit ;
- Fournir l'appui pour la formation de plus d'avocats, en vue de combler le vide en conseillers juridiques adéquats dans le pays ;
- Plaider pour l'acquisition de manuels juridiques pour la Faculté de droit en vue de satisfaire les besoins des étudiants en nombre croissant.

A moyen terme

- Plaider pour l'appui financier et technique aux organisations de la société civile dans la conception et la mise en œuvre de programmes communautaires de justice, particulièrement dans les zones rurales ;
- Plaider pour fournir aux cours de magistrats et cours de circuits les ressources nécessaires pour la tenue et la gestion des dossiers, y compris les machines à écrire et la papeterie ;
- Encourager le Gouvernement libérien à commencer à s'attaquer à la corruption dans le système de justice en augmentant les salaires des fonctionnaires judiciaires, dans le contexte plus large de la réforme de la fonction publique.

A long terme

- Encourager le Gouvernement à faire respecter les normes de qualification pour les Juges de paix, en menant un processus sérieux d'approbation avant de soumettre les demandes à l'exécutif pour renouvellement de nomination.
- Appuyer la formation des juges de paix, magistrats, juges de cour de circuit et fonctionnaires de droit coutumier parrainés par l'état dans des secteurs tels que les procédures et juridiction, application de la législation, gestion des dossiers, éthique et sensibilisation à l'égalité des sexes

iv. Développement socioéconomique

a. Vue d'ensemble générale

57. L'agriculture est le secteur principal de l'économie libérienne, représentant 63,6 pour cent du PIB en 2005. Elle est suivie par les services et l'industrie avec

21,1 et 15,2 pour cent respectivement. Avant l'éclatement de la guerre civile en 1989, le pays était un exportateur majeur de minerai de fer dans le monde. Les autres exportations principales sont le diamant, le bois et le caoutchouc.

58. Il est à rappeler que la guerre a causé de lourdes pertes en vies humaines, en plus des dégâts au secteur productif. Certaines des conséquences de la guerre incluent les infrastructures physiques et économiques endommagées, le déplacement des populations, l'érosion du capital humain et social, et la perturbation du commerce, les capacités institutionnelles décimées, et l'éclatement du tissu social. Par conséquent, l'économie du Liberia s'est effondrée, le PIB diminuant de 90 pour cent entre 1987 et 1995. Le revenu moyen en 2005 était exactement le quart du niveau de 1987. Le rendement agricole a brutalement baissé, et les activités minières, plantations de bois d'œuvre et de caoutchouc ont été fermées ou exploitées par différentes factions en guerre.

59. Remettre l'économie libérienne sur la voie du développement durable à travers la relance et la restauration des équilibres structurels est devenu le défi majeur pour la nation depuis l'inauguration du nouveau gouvernement suivant les élections de 2005. C'est dans ce contexte que le gouvernement a introduit des mesures visant la relance économique, à travers la Stratégie intérimaire de lutte contre la pauvreté (iPRS) de juillet 2006 à juin 2008, et la première Stratégie de lutte contre la pauvreté couvrant la période d'avril 2008 à juin 2011.

60. Ces mesures étaient axées sur les quatre piliers suivants : (1) accroître la paix et sécurité ; (2) redynamiser l'économie ; (3) renforcer la gouvernance et l'état de droit ; et (4) réhabiliter les infrastructures et fournir les services de base. Par la suite, la croissance économique a atteint une estimation de 5,3 % en 2005, puis a augmenté à 7,8% en 2006 et 9,5% en 2007. Le budget a considérablement augmenté en raison de l'amélioration dans la perception de recettes, qui a atteint 185 millions \$EU en 2006 en augmentation à partir de 80 millions \$EU en 2006, et les projections sont de 329,8 millions pour l'exercice 2010/2011. De plus, en dépit du retrait projeté d'UNMIL, il est prévu que la contribution des donateurs reste stable, signe d'intérêt renouvelé dans les efforts de reconstruction et de développement du Liberia.

A. Agriculture

a. *Vue d'ensemble*

61. Le Liberia est doté de riches ressources naturelles, y compris les terres arables, les précipitations suffisantes, et d'énormes ressources marines et en eau pouvant être utilisées pour remettre le pays sur la voie du développement socioéconomique. Ceci est particulièrement significatif, puisque plus de 70% de la population est employée dans le secteur agricole. C'est la raison pour laquelle le Ministère de l'agriculture a initié un programme visant à redynamiser le secteur rural dans le cadre des programmes de reconstruction et de développement post-conflit du pays. Par exemple, le ministère est engagé dans la mobilisation des ressources pour 17 projets sur la période 2006-2008, avec un budget total de 9,3 millions \$EU. Les principales agences de financement incluent USAID, CE, la Banque Mondiale, BAD, FIDA, PNUD et FAO. La majorité de ces projets ont pour cible l'objectif large d'atteindre un niveau élevé de sécurité alimentaire.

62. Par la suite, la production agricole était en augmentation depuis 2006, avec la reprise des principales cultures, particulièrement le riz et le manioc, qui ont

augmenté de 25 et 35 pour cent, respectivement, sur la période 2006-2007. Même si les données fiables sur les animaux d'élevage n'étaient pas disponibles, il est supposé que la production a remonté, principalement en raison du retour de ceux ayant fui la guerre, et l'intervention des ONG.

b. Principales conclusions

63. La performance agricole a été handicapée par des barrières structurelles, des politiques inefficaces et des conflits armés. Certaines des barrières structurelles incluent les ressources humaines et financières limitées, une capacité de recherche limitée, des services inadéquats de vulgarisation, un mécanisme inadéquat de distribution des contributions, de mauvaises infrastructures de marketing en zones rurales, le mauvais état des réseaux routiers, les installations inadéquates de gestion de l'eau, les problèmes de régime foncier, et le faible accès des femmes aux crédits et intrants.

64. Et pourtant, l'agriculture contribue à hauteur de 42, 60 et 66 pour cent du revenu total, des exportations et des opportunités d'emploi, respectivement. Seul 1 pour cent du budget total du gouvernement était affecté à ce secteur, mais cette tendance a été inversée, parce que l'affectation pour l'exercice 2009/2010 a augmenté de 8 pour cent. Redynamiser le secteur de l'agriculture exige un important appui du gouvernement ayant la forme de législations à l'appui (comme la question de propriété des terrains), investissements adéquats, affectation budgétaire supérieure, et mobilisation des ressources des partenaires externes.

65. Le potentiel de développement des animaux d'élevage est énorme puisque la demande locale pour les produits d'élevage a été satisfaite pendant longtemps principalement à travers les importations des pays voisins à un prix considérablement élevé à cause des coûts élevés de transaction (transport, sécurité et droits). De plus, le Liberia bénéficie de pâturages massifs qui fournissent une bonne base pour réaliser un système de production pastorale rentable. D'importantes terres arables en friche offrent une autre opportunité magnifique pour créer une industrie à grande échelle d'aliments pour animaux à base de maïs. Ceci pourrait contribuer à un secteur national compétitif d'élevage, à travers la réduction des coûts de production grâce aux frais bas d'alimentation des animaux.

66. Néanmoins, il existe un nombre important de contraintes qui entravent la production de bétail. Il s'agit notamment de l'engagement insuffisant du Ministère de l'agriculture, des ressources humaines limitées (un vétérinaire nommé Directeur de la division d'élevage, 3 techniciens de laboratoire servant dans le cadre d'un projet financé par la Banque mondiale, et aucun agent de vulgarisation), et un stock animal épuisé. En outre, en raison de la limitation des ressources humaines et financières, le Central Agricultural Research Institution (CARI) peut difficilement se livrer à des programmes de sélection (il ne compte qu'un seul spécialiste en animaux). D'autres goulots d'étranglement concernent les coûts élevés des aliments pour animaux, le manque d'accès aux intrants et aux marchés, l'inefficacité des services d'appui de la santé animale en raison de l'inadéquation des systèmes de surveillance et de rapport, banques de vaccins et médicaments vétérinaires, outils et équipements essentiels.

67. Trois projets sont actuellement en cours dans le sous-secteur de la santé animale, dont deux sont axés sur la promotion de la préparation nationale à lutter contre la grippe aviaire. Ils sont coordonnés par le Bureau interafricain pour les

ressources animales de l'Union africaine (UA / IBAR) et financés par la BAD et la CE. Le troisième projet, une initiative financée par la Banque mondiale et en cours de mise en œuvre par la FAO, concerne la réhabilitation du laboratoire vétérinaire central, devant être rénové et pourvu d'un appui logistique et en ressources humaines. Le laboratoire n'est pas encore pleinement opérationnel, principalement en raison de l'alimentation électrique insuffisante et du problème de transport. Ces initiatives sont complétées par l'intervention des ONG à l'appui du développement de l'élevage dans la zone rurale.

68. Le département de vulgarisation au Ministère de l'agriculture n'a pas d'agents de vulgarisation. Le ministère envisage de recruter 15 coordonnateurs de comté et 46 agents des services agricoles de district, et de fournir des véhicules aux coordonnateurs et des motos aux officiers de district. Excepté pour la distribution de semences de riz, le travail du service de vulgarisation est très limité. Le lien entre les agriculteurs et le Ministère de l'agriculture doit être considérablement renforcé.

c. *Observations et conclusions*

69. Les contraintes de ressources humaines et financières affectent gravement la capacité opérationnelle du Ministère de l'agriculture. Le ministère compte actuellement un effectif total de 250 personnes, en baisse par rapport au personnel de 1000 personnes pendant la période pré-conflit. La propriété foncière constitue un autre obstacle pour le développement du secteur agricole. En outre, le Ministère de l'agriculture pourrait faire davantage pour le développement du sous-secteur de l'élevage. Dans l'ensemble, la réhabilitation des services de vulgarisation nécessite un soutien humain, technique, institutionnel et financier massif s'ils sont appelés à jouer un rôle clé dans la redynamisation du secteur rural dans son ensemble.

d. *Recommandations*

B. Elevage :

A court terme

- L'UA doit plaider auprès des Etats membres pour la fourniture d'expertise technique à court terme et à moyen terme dans le domaine de la production animale et de la santé animale. L'UA doit sensibiliser les Etats membres pour fournir des programmes de formation à court terme dans certains domaines de la santé et de la production animales aux techniciens de laboratoire ainsi qu'aux agents de vulgarisation.
- L'UA doit plaider auprès des Etats membres pour la fourniture de formations diplômantes. Plus particulièrement, le Nigeria pourrait être sollicité pour fournir 2 bourses annuelles pour étudier les sciences vétérinaires dans l'une de ses importantes écoles vétérinaires (Université de l'agriculture à Abeokuta, Etat d'Ogun, et Amadu Bello University, Etat de Kaduna).
- L'UA doit sensibiliser les partenaires au développement pour fournir des équipements de bureau essentiels (ordinateurs et Internet) et la rénovation, le transport pour les enquêtes sur le terrain (7 cabines doubles et 45 motos).

- L'Union africaine doit sensibiliser la communauté des donateurs pour mettre en place des projets d'élevage au Liberia, aider au repeuplement, et aider le pays dans la réhabilitation de zones de pâturage, la fourniture de vaccin antirabique humain, ainsi que d'autres vaccins importants tels que le PPR.

A moyen terme

- L'UA doit sensibiliser les donateurs à fournir l'assistance au renforcement de la capacité de recherche pour l'élevage.
- L'Union africaine doit aider à élaborer le programme d'enseignement au Collège d'agriculture, qui nécessite le développement des capacités du personnel et la modernisation de ses équipements et outils nécessaires.
- L'Union africaine doit aider le Liberia à rétablir l'adhésion à l'Organisation mondiale pour la santé animale (OIE).
- L'Union africaine doit soutenir le Liberia dans l'élaboration d'une législation vétérinaire et dans l'exécution d'un recensement agricole.

Vulgarisation agricole

A court terme :

- L'UA doit encourager la CEDEAO et les autres Etats membres africains à fournir des agents de vulgarisation technique (1-2 ans) pour renforcer la capacité des services de vulgarisation. Cela fournira l'expérience nécessaire pour le personnel nouvellement nommé.
- Sensibiliser les Etats membres de la CEDEAO pour fournir la formation en cours d'emploi et la formation basée sur les études (en particulier au Ghana et au Nigeria).
- Sensibiliser la communauté des donateurs pour fournir des motos aux agents de vulgarisation pour faciliter la mobilité (en supposant que le Ministère de l'agriculture nommera 3-5 travailleurs pour chacun des 46 officiers de district nouvellement nommés, le nombre total de motos serait de l'ordre de 138-230)

A moyen terme

- L'Union africaine doit travailler en étroite collaboration avec les Etats membres afin d'appuyer l'élaboration des programmes, le renforcement des capacités du personnel. Le Collège d'agriculture doit également être soutenu, avec des outils et équipements pédagogiques.
- Aider à l'élaboration d'une politique de vulgarisation, et au renforcement des capacités des organisations d'agriculteurs.

C. SANTE

a. *Vue d'ensemble*

70. Le système de santé est structuré sous une forme décentralisée, l'approche aux soins de santé primaires étant la stratégie pour réaliser la vision du ministère,

d'une nation en meilleure santé, et dans une situation de bien-être social. Bien que le secteur ait considérablement souffert comme la plupart des autres secteurs pendant la guerre, le gouvernement a mis en place des structures qui aideront à relever les énormes défis auxquels il est confronté, avec le soutien de la communauté des donateurs.

b. Principales conclusions

71. Le secteur a mis en place une politique de santé globale et un plan qui a été développé en 2007. Le document expose clairement l'objectif, les stratégies et les ressources nécessaires pour la réforme du secteur. Les 15 comtés ont également en place leurs propres plans.

72. De la dotation budgétaire totale de 76,7 millions \$EU au secteur de la santé pour l'exercice 2007/2008, il est projeté que la contribution des donateurs soit dans les 61,3 millions \$EU (79,9%). Cela indique de toute évidence la grande dépendance des donateurs. Le ministère, dans une démarche visant à assurer une bonne coordination de l'assistance des donateurs, a mis en place une unité externe de coordination des donateurs, dirigée par un directeur. Un cabinet de consultants, Price Waterhouse Coopers, recruté par l'un des donateurs pour le gouvernement, est responsable de l'unité de gestion financière du ministère en attendant la disponibilité des fonctionnaires qualifiés du gouvernement.

73. Le secteur de la santé a reçu la plus importante allocation de fonds dans le budget national au cours des 3 dernières années, en dehors de l'année en cours où il se place derrière les ministères des travaux publics et de l'éducation.

74. En dépit de ces évolutions positives, les indicateurs de santé ne sont toujours pas satisfaisants. Selon le rapport Demographic and Health Survey (DHS) de 2007, les taux de mortalité infantile et des enfants de moins de 5 ans sont de 71 et 110 décès pour 1000 naissances vivantes, respectivement. Ceci, avec un taux de mortalité maternelle estimé à 994 pour 100.000 naissances vivantes, une espérance de vie à la naissance estimée à 42 ans et une mortalité néonatale de 45 pour 1000, présente une situation particulièrement inquiétante.

75. La capacité des ressources humaines en termes de nombre et de compétence est faible. En moyenne, il n'y a qu'un seul médecin et 12 infirmiers / sages-femmes par comté et pratiquement aucun ou un nombre insignifiant de spécialistes dans tout le pays.

76. L'accès aux services est généralement limité. La destruction pendant la guerre civile a causé des dommages à plusieurs établissements et équipements de santé. Sur le nombre total d'environ 469 établissements de santé fonctionnels dans le pays, moins de la moitié répondent aux exigences de base pour la prestation de service efficace.

c. Observations et conclusions

77. Le secteur est confronté à de nombreux défis qui exigent davantage de soutien pour que le pays atteigne ses objectifs, nonobstant l'aide actuelle des partenaires au développement. Les besoins en infrastructures, capacités humaines, équipements et matériels (y compris les médicaments) sont énormes. La majorité des installations de santé sont en mauvais état et ont besoin d'équipements de base

et de médicaments. La coordination des activités des donateurs et leur alignement aux programmes et objectifs de pays sont toujours des défis.

d. *Recommandations*

A court terme :

- L'UA doit sensibiliser les pays membres pour appuyer le renforcement des capacités des prestataires de soins de santé par le parrainage, particulièrement pour que les médecins se soumettent à des programmes de spécialisation à l'extérieur du pays.
- L'Union africaine doit se mobiliser et faciliter les dons de médicaments destinés à réduire le degré de pénurie de médicaments dans les installations. Cela aidera à accroître le taux d'utilisation tel que défini par le rapport de DHS.
- L'UA doit soutenir la mobilisation de l'assistance financière provenant d'institutions bilatérales et multilatérales et des gouvernements par le biais de contribution au fonds commun.

A moyen terme :

- L'UA doit mobiliser les Etats membres pour envoyer les experts dans différents terrains pour offrir les services et renforcer la capacité.
- Appuyer les efforts du gouvernement pour garantir davantage de dons et d'assistance concernant l'acquisition d'équipements médicaux de base.
- Assister au renforcement du système de gestion des informations de santé, particulièrement dans le domaine de logistique (véhicules, motos et formation) en sollicitant l'assistance des donateurs.

A long terme

- Appuyer les efforts de construction/réhabilitation des installations de santé.

D. EDUCATION

a. *Vue d'ensemble*

78. Le secteur, rendu inefficace par la guerre, récupère aujourd'hui graduellement. Certaines des écoles endommagées ont été réhabilitées, et de nouvelles ont été construites ou sont en construction. Dans un effort pour encourager une plus grande scolarisation, le gouvernement a mis en place l'enseignement primaire gratuit et obligatoire, et a réduit les frais imposés dans les lycées. Un programme spécial appelé Programme d'apprentissage accéléré (ALP) a été institué pour prendre en charge les garçons et filles ayant dépassé l'âge à cause de la guerre et raté l'opportunité d'acquérir l'éducation primaire. Dans le cadre de ce programme, le programme normal d'éducation primaire en 6 ans est réduit à 3 ans. Il y a un total de 3926 écoles primaires et 328 écoles secondaires dans le pays. Trois universités sont accréditées, deux publiques et une privée.

b. *Principales conclusions*

79. Le ministère, avec l'appui du Programme alimentaire mondial (PAM), a commencé un programme d'alimentation scolaire au niveau primaire pour encourager la scolarisation, la rétention et l'apprentissage. En plus de cela, une initiative spéciale pour garantir la rétention des petites filles dans les écoles a également été mise en place; par cette initiative, les élèves filles avec certains critères de participation sont récompensées par des rations à emporter chez elles mensuellement.

80. Les rapports obtenus de l'unité des statistiques du ministère donnent un chiffre total de scolarisation au primaire de 539.887 élèves pour la session 2007/2008, ce qui représente une augmentation de près de 44% par rapport à l'année scolaire 2003/2004. Le rapport de scolarisation fille/garçon a connu des améliorations dans la même période. Au niveau de l'école secondaire, même si la scolarisation générale a augmenté, le rapport hommes/femmes et le taux de rétention des filles sont toujours des questions préoccupantes.

81. Le rapport maître/élèves est bas, et la plupart des enseignants disponibles ont besoin de formation. Par exemple, au niveau tertiaire, la majorité des enseignants sont titulaires de diplômes du premier cycle. Le nombre moyen d'élèves par classe est de 60 pour le primaire, mais le gouvernement œuvre à faire baisser ce chiffre à 45 au maximum dès que possible. La situation au niveau secondaire n'est pas vraiment différente.

82. Les principales conclusions des visites sur le terrain indiquent l'inadéquation des enseignants et des salles de classe, des matériels didactiques, des équipements d'apprentissage, et de l'environnement d'apprentissage, peu favorable dans la plupart des cas.

c. *Observations et conclusions*

83. Les écoles visitées par l'équipe ont semblé délabrées, les installations limitées disponibles étant surexploitées. Les travaux de reconstruction et de réhabilitation ont été fortement limités par les contraintes financières. En résumé, le secteur fait face au défi d'insuffisance d'enseignants compétents, d'absence d'espaces physiques (salles de classe), d'équipements et mobilier (bureaux, chaises, etc.) et matériel didactique inadéquats.

d. *Recommandations*

A court terme

- L'Union africaine pourrait assister avec la fourniture des livres de cours essentiels et autres matériels didactiques, comme contribution à l'amélioration de la qualité de l'enseignement. L'UA pourrait faire cela à travers le plaidoyer auprès des pays membres et institutions de donateurs ou groupes de producteurs.
- Appuyer les efforts de renforcement des capacités humaines dans le pays en i) formant les principaux fonctionnaires du ministère pour qu'ils soient mieux qualifiés pour les responsabilités assignées, et ii) fournissant les opportunités de parrainage pour les enseignants, particulièrement le personnel d'université pour mettre à niveau leurs connaissances. Le programme existant de formation des enseignants de l'UA/NEPAD pourrait être utile à cet égard.

- Appuyer le Conseil des examens de l'Afrique de l'Ouest (WAEC) pour réviser les programmes actuels dans les écoles, et mettre en place les structures nécessaires qui garantiraient le passage des mêmes examens par les élèves de 12^{ème} année (dernière année du secondaire) que dans les autres pays d'Afrique de l'Ouest.
- Appuyer la coordination pour les activités interministérielles du pilier 4 du pays (comprenant les ministères de la santé, de l'éducation, des travaux publics et de l'agriculture) en garantissant l'assistance financière en recrutant un consultant qui assistera à la coordination des activités de ces ministères, pour assurer les synergies et l'élimination de la duplication des efforts.
- Plaider et solliciter l'assistance financière au Liberia par les pays membres et la communauté des donateurs, en contribuant au fonds commun.
- Appuyer les efforts en cours de la CEDEAO et de la BAD dans l'incorporation de la culture de la paix dans les programmes d'école.

A moyen terme :

- L'Union africaine pourrait mobiliser les pays membres pour assister à combler les lacunes en main d'œuvre, en parrainant et envoyant leurs experts en missions temporaires au Liberia. Cette initiative profite actuellement à certains pays, mais pourrait être élargie, particulièrement face au rapport maître/élèves très bas à tous les niveaux.
- Appuyer la réhabilitation et la mise à niveau des écoles, et la fourniture des équipements, particulièrement pour les cours de science.

E. EMPLOI DE JEUNES

a. *Vue d'ensemble*

84. Le Liberia est confronté à un taux de chômage élevé, estimé à 85% et atteignant 88% parmi les jeunes. L'économie ne s'est pas améliorée, et le fardeau du travail est assumé par le secteur public, qui emploie près de 70.000 salariés. Le secteur informel emploie également près de 420.000 personnes qui vivent sur leurs maigres revenus. La productivité dans ce secteur est faible.

85. Les femmes travailleuses ne représentent que 2% de la population active totale dans le secteur moderne de l'économie, mais constituent la plus grande majorité des petits exploitants agricoles et de la population active agricole du pays qui est responsable de plus de 60% du total des produits agricoles. En comparaison avec les travailleurs hommes, elles ont un accès limité aux avoirs de production comme la terre, l'acquisition de nouvelles compétences, les outils de base et la technologie.

86. L'un des facteurs qui continuent à entraver l'accès des jeunes à l'emploi est constitué par les installations inadéquates de formation. Au cours des années de guerre, les infrastructures de formation ont été gravement endommagées, et pour

que le pays puisse faire face au défi de lutte contre le chômage des jeunes, cela nécessite une attention sérieuse.

b. Principales conclusions

87. Le Gouvernement a élaboré un projet de Politique nationale de l'emploi, qui vise à promouvoir le développement des entreprises et à moderniser l'économie informelle, afin qu'elle emploie davantage de personnes ; elle vise également à promouvoir le partenariat public-privé afin de créer des emplois de qualité ; et à développer les capacités. En outre, un Plan d'action de politique nationale de jeunesse a été élaboré pour remplacer à la fois le Liberia Emergency Employment Program (LEEP) et le Liberia Employment Action Program (LEAP). Il cherche à répondre au chômage des jeunes par des programmes tels que les coopératives de jeunes dans l'agriculture, le reboisement, la construction et le partenariat public-privé.

88. Les programmes pour les jeunes au Liberia sont partagés entre les trois ministères responsables, notamment la jeunesse, le travail et le commerce, alors que les responsabilités financières sont prises en charge par les agences des Nations Unies qui traitent également des activités de gestion connexes. Ceci montre clairement qu'il y a une faible appropriation nationale des programmes en raison de la faiblesse des capacités institutionnelles des ministères de tutelle. Ces ministères sont confrontés à une pénurie aiguë de ressources humaines, des infrastructures inadéquates et de faibles allocations budgétaires.

89. Dans le cadre du CSLP, le Ministère du travail envisage de mettre en œuvre des projets visant à réaliser les objectifs suivants : a) renforcer la politique et l'administration générale du pays en matière de travail, b) développer la capacité nationale du Liberia pour la création d'emplois par la création d'un Bureau national pour l'emploi (NBE) et la mise en place d'un système d'informations sur le marché national du travail.

90. Le Gouvernement fait également tout son possible pour mobiliser les ressources pour l'emploi des jeunes. Par exemple, il vise à mobiliser 25 millions de dollars requis pour financer le programme MRU à parties prenantes multiples, pour lequel le Gouvernement du Japon a déjà versé 500.000 dollars de contribution. Dans le cadre de ce programme, le Gouvernement réhabilitera les infrastructures de formation professionnelle et d'enseignement, et financera des projets de microcrédit.

91. Dans le secteur privé, le manque de compétences continue à entraver les activités économiques dans les secteurs de l'hôtellerie, de la restauration et des transports. La stimulation du secteur privé est également entravée par des contraintes telles que les lourdes formalités ainsi que des frais administratifs et réglementaires élevés, tels que les frais de démarrage des entreprises et des permis de travail. La Chambre de commerce et les syndicats souffrent également d'une capacité inadéquate pour jouer correctement leur rôle afin de relever les défis qu'affronte le pays.

92. Bien que l'agriculture, l'économie informelle et les PME soient la force motrice pour l'intégration des jeunes dans le marché du travail, leur développement est également limité par l'absence d'un système de crédit approprié, une main-d'œuvre qualifiée insuffisante, notamment dans les domaines techniques, et une faible productivité de l'industrie manufacturière. Le programme de microcrédit du

gouvernement, à supposer qu'il soit mis en place, aidera fortement à répondre à certains de ces problèmes.

93. Il existe des préoccupations croissantes que, lorsque UNMIL se retirera et l'assistance des bailleurs de fonds commencera à baisser, le gouvernement pourrait ne pas être en mesure de combler le déficit. Par conséquent, la question de durabilité reste un défi majeur.

c. Recommandations

A court terme

- L'UA et ses Etats membres pourraient assister à fournir des experts, à la fois en ce qui concerne la prise de décisions en matière d'emploi et le système d'informations sur le marché du travail.
- L'UA et ses Etats membres pourraient assister à la réhabilitation du système de formation professionnelle et d'enseignement du pays, en mettant l'accent sur les jeunes et le développement des capacités des travailleurs en milieu rural ; et
- Faciliter un programme d'échange sur la manière dont les autres pays africains ont répondu aux défis post-conflit relatifs à l'emploi des jeunes.

A moyen terme

- Appuyer la mise en place d'un cadre de partenariat public-privé pour un plus grand et un meilleur accès des étudiants et des jeunes diplômés au marché de l'emploi. Le secteur privé aura besoin d'assistance pour renforcer sa capacité et mettre en œuvre le développement des compétences pratiques à travers l'apprentissage.
- L'UA et ses Etats membres doivent fournir l'expertise pour la conception d'une politique de microcrédit pour appuyer le développement des entreprises de jeunes, particulièrement dans les activités rurales ; et
- L'UA et ses Etats membres doivent détacher un expert au Ministère de la planification et des affaires économiques pour appuyer la conception d'un plan stratégique qui traitera des défis potentiels qui seront posés par le départ d'UNMIL et des ONG internationales à l'avenir.

A long terme

- Soutenir la mise en œuvre de l'acquisition de nouvelles compétences pour les femmes et les filles, et des programmes pilotes dans les zones urbaines et rurales afin d'assurer la transition souple des écoles au travail pour les filles, et
- L'UA et les Etats membres doivent aider au renforcement des capacités pour l'emploi de service public par le biais de programmes d'échange et d'assistance technique.

III. CONCLUSIONS GENERALES ET RECOMMANDATIONS

94. Comme les autres sociétés post-conflit, le Liberia est confronté à deux défis majeurs : les contraintes de ressources et de capacités. S'attaquer à cela nécessitera un certain nombre de mesures, notamment la reprise économique et la formation d'une main-d'œuvre suffisante pour gérer les affaires du pays, tant dans le secteur public que privé.

95. La relance de l'économie du Liberia repose essentiellement sur la réhabilitation de l'exploitation minière, des ressources naturelles et des activités agricoles, ainsi que sur le développement des infrastructures. On estime que le montant total du PRS est d'environ 1,6 milliard \$EU, dont 32% devraient provenir de sources gouvernementales, ce qui laisse un déficit de 68%. Alors que le gouvernement envisage de combler en partie ce déficit par le biais d'accords de concession au secteur privé pour le développement des infrastructures, une contribution substantielle des donateurs sera nécessaire. A cet égard, il est à craindre que l'appui externe insuffisant entraîne la révision à la baisse des grands programmes, et fasse avorter les efforts de reprise et de reconstruction du Liberia. Par conséquent, la mobilisation des ressources sera essentielle pour la mise en œuvre du PRS, ce qui devrait générer des dividendes de la paix au peuple libérien.

96. Les contraintes en termes de capacités constituent un défi majeur, car la plupart des Libériens instruits et qualifiés ont quitté le pays pendant la guerre. Le gouvernement est d'avis que, grâce à un financement adéquat, la nation pourrait toujours ne pas parvenir à mettre pleinement en œuvre le PRS, si les contraintes de capacité demeurent contraignantes. C'est la raison pour laquelle l'administration crée les conditions pour le retour de la diaspora et pour la mobilisation de leur contribution à la transformation du pays. Dans le même esprit, elle a lancé un nombre important de programmes de renforcement des capacités dans les domaines de la formation professionnelle, l'éducation des adultes ainsi que l'enseignement primaire, secondaire et tertiaire. Néanmoins, l'assistance technique est entretemps nécessaire, pour combler les lacunes actuelles en capacités humaines et institutionnelles.

97. La question de la sécurité (extérieure et intérieure) constitue une préoccupation majeure, car elle est indissolublement liée aux efforts de reconstruction et développement post-conflit. Le pays appartient à l'Union du fleuve Mano, où les conflits et l'instabilité dans un pays ont des retombées potentielles sur les pays voisins. Par conséquent, il devrait y avoir une approche sous-régionale à la sécurité et à la stabilité au Liberia. Sur le plan intérieur, avec un grand nombre de jeunes sans instruction, chômeurs et marginalisés, les conflits sur les terres, une force de police limitée, des infrastructures inadéquates, la stabilité interne du Liberia nécessite une surveillance constante, pour que la paix fragile qui prévaut actuellement soit consolidée. Ceci est important car un grand nombre d'anciens combattants ne sont ni réhabilités, ni réintégrés dans la société.

Recommandations

98. L'UA doit appuyer les efforts de mobilisation des ressources du gouvernement du Liberia grâce à la fourniture de capitaux d'amorçage pour les programmes spéciaux. Par exemple, lors d'une session du Conseil exécutif de l'UA, un événement spécial d'annonces de contributions des Etats membres pourrait être organisé pour soutenir les efforts de reconstruction et développement post-conflit du

Liberia, et l'organisation pourrait également réaliser des activités de plaidoyer politique pour la mobilisation des ressources auprès des donateurs.

99. L'UA doit fournir une assistance technique dans la forme de déploiement de l'expertise pertinente des Etats membres et la mobilisation du programme de volontaires de l'UA, en vue de tirer parti des efforts de renforcement des capacités du gouvernement.

100. L'UA pourrait souhaiter examiner sérieusement la possibilité de mettre en place un mécanisme de suivi solide pour superviser la mise en œuvre des recommandations susmentionnées, en étroite collaboration avec le Gouvernement du Liberia. Le mécanisme proposé pourrait avoir la forme de demande à une personnalité très respectée du Continent (un ancien chef d'Etat, un ancien secrétaire général de l'Union africaine, un ancien haut fonctionnaire de l'ONU en Afrique, etc.) d'utiliser ses bons offices ou de servir d'Envoyé spécial de l'organisation pour aider à aplanir les divergences persistantes entre le Gouvernement et les Membres des partis d'opposition, essentiellement afin de faciliter la réalisation de la véritable réconciliation, qui continue à être la clé à la sécurité, au progrès et au développement réels.

101. En préparation pour le renforcement du rôle que le Bureau de liaison de l'UA au Liberia aurait à jouer dans le contexte ci-dessus, il est fortement recommandé que des mesures concrètes soient prises pour que le Bureau soit renforcé sans tarder, à la fois en termes de ressources humaines et en termes de logistique.

X. ANNEXES

a. Annexe i

PROFIL DU PAYS

b. Annexe ii

PERSONNES RECONTREES

Ministre de la jeunesse et des sports, Mme Etmonia Davud Tarpeh ;
S.E. Ministre du commerce et de l'industrie, Mme Miata Beysolow ;
S.E. Ministre de travaux publics, M. Loseni Dunzo ;
S.E. Ministre du travail, Me Samuel Kofi Woods,
Me John F. Josiah, Ministre adjoint/Administration
Sebastian T. Muh, Ministre adjoint, Affaires économiques
Edwin Kennedy Tetteh, Ministre adjoint pour l'administration,
M. Moses P. Barwor, Jr. Président général du Liberia Labour Congress
Mme Clara Doe Mvogo, Coordinateur technique national, ONUDI ;
Henrietta Madia Peters, secrétaire adjoint pour les programmes et la
coordination, Fédération des jeunes libériens ;
Sneh Johanson, Ministre adjoint VET,
Joseph Jimmy Sankaituah, Président, Fédération des jeunes libériens,
Marbue Richards, Ministre adjoint pour les sports,
Uenisa K. Mayson, Assistant Agent de programmes, fédération des jeunes
libériens,
M. Ambulai Johnson, Ministre de l'intérieur.
M. Amadu Kiawu, Ministre adjoint pour les affaires urbaines, Ministère de
l'intérieur.
Mme Laurentine Bass, Assistante administrative principale, Cabinet du
Ministre, Ministère de l'intérieur
M. James Fromayan, Président, Commission nationale pour les élections
Mme Elizabeth Nelson, Vice-présidente, Commission nationale pour les
élections
M. John Langley, Directeur exécutif, Commission nationale pour les élections
M. Johnson Gwaikolo, Ministre adjoint pour l'administration, Ministère des
affaires étrangères
M. Jerome Verdier, Président, Commission de la vérité et de la réconciliation.
M. Nathaniel Kwabo, Secrétaire exécutif, Commission de la vérité et de la
réconciliation.
Mme Frances Johnson Morris, Président exécutif, Commission de lutte contre
la corruption au Liberia.
M. Osman Kanneh, Commissaire/Exécution, Commission de lutte contre la
corruption au Liberia.
Mme Sandra Howard Kendor, Commissaire, éducation, prévention,
Commission de lutte contre la corruption au Liberia.
M. Moulai Reeves, Commissaire/Administration, Commission de lutte contre
la corruption au Liberia.
M. Daniel Tipayson, Directeur exécutif, Commission de lutte contre la
corruption au Liberia.
M. James Kaba, Commis en chef/Consultant législatif, Chambre des
représentants.
Mme Agnes Kortimai, Directeur exécutif, ZORZOR District Women Care Inc.
M. Amos Sawyer, Président, Commission pour la gouvernance.
Mme Hawah Goll-Kotchi, Commissaire, Commission pour la gouvernance.
Mme Elizabeth Sele Mulbah, Commissaire, Commission pour la gouvernance.
M. Yarsuo Weh-Dorliae, Décentralisation, Commission pour la gouvernance.

S.E. Johnson Gwaikolo	Ministre,	Ministère de l'agriculture
M. James Logan	Ministre adjoint pour la planification et le développement	Ministère de l'agriculture
M. Osmano Tall	Ministre adjoint pour la planification	Ministère de l'agriculture
Dr. J. Owelibo Subah	Directeur général, Institut central de recherches agricoles (CARI)	Ministère de l'agriculture
Dr. Moses Zinnah	Conseiller technique	Ministère de l'agriculture
Dr. k. Koikoi Kpadeh	Directeur, Division des ressources animales	Ministère de l'agriculture
M. Dan Honig	Conseiller en gestion de l'aide	Ministère des finances
Dr. Quan Dinh	Assistant technique au Ministère de l'agriculture	USAID
M. Martien Van Nieuwkoop	Coordinateur de programme, Agriculture et développement rural, Région Afrique	Banque mondiale
M. Rogers Lubunga	Ingénieur principal, Irrigation	BAD
Mme Marianne Kurzweil	Economiste agricole	BAD

M. Brownie J Samoukai (jnr) – Ministre de la défense

Col Aaron T Johnson – Chef d'état major adjoint

Madame Beatrice Munah Sieh Brown – Inspecteur général de la police

Madame Asatu Bah Kenneth – Inspecteur général adjoint de la police pour l'administration.

Mme Abba Gadegbeku Williams – Commissaire adjoint pour la naturalisation, Bureau de l'immigration et de la naturalisation.

Mme Fatumata M. Sheriff – Ministre adjoint pour la réhabilitation et la correction.

M. J Henry Shaw – Vice-directeur / Admin, Agence de lutte contre la drogue.

M. Joseph Derrick – Directeur du Service d'incendie.

M. G Alphonso Gaye – Commissaire Douanes et accise

Dr. W.T. Gwenigale	Ministère de la santé et du bien-être social	Ministre	+231 6523669
Dr. Joseph D.Z. Korto	Ministère de l'éducation	Ministre	+231
Mme V.J. Cherue	Ministère de la santé et du bien-être social	Ministre adjoint, Administration	+231
Dr. M.G.Y. Pewu	Ministère de la santé et du bien-être social	Ministre adjoint, Services curatifs	+231
M. C.S. Wesseh	Ministère de la santé et du bien-être social	Ministre adjoint, Statistiques de l'état civil	+231

Mme B.A. Tulay	Ministère de la santé et du bien-être social	Ministre adjoint, Bien-être social	+231
M. M.V.O. Sirleaf	Ministère de la santé et du bien-être social	Directeur, Unité de coordination de l'aide externe	+231 6676666
M. M.G. Zarzar	Ministère de l'éducation	Ministre adjoint, Administration	+2316401272 +234 77401272
Dr. Levi Z. Zangai	Ministère de l'éducation	Consultant de la Banque mondiale au Ministère de l'éducation	+231
M. A.S. Sune	Ministère de l'éducation	Directeur, Division de l'alimentation scolaire	+231 6539083
M. Farwenee	Ministère de l'éducation	Agent EMIS	+231 6580668
M. A. Nimely	Ministère de l'éducation	Planificateur d'éducation	+231 6496039
Dr. Ben Alagh	UNICEF, Bureau du Liberia	Spécialiste de survie de l'enfant	+231 6670489
Mme Cefanee Kesselly	UNICEF, Bureau du Liberia	Spécialiste en vaccination	+231 6615578